



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

métallurgie

Question au Gouvernement n° 1274

Texte de la question

ENTREPRISE FORGITAL

M. le président. La parole est à M. Dino Cinieri, pour le groupe de l'Union pour un mouvement populaire.

M. Dino Cinieri. Monsieur le Premier ministre, la situation de la vallée de l'Ondaine dans le département de la Loire est dramatique. Les plans de restructuration succèdent aux plans de sauvegarde de l'emploi dans cette vallée fortement touchée par la crise économique, où plus de 50 % de la population habite dans un logement social et où le revenu moyen par habitant est de 800 euros par mois selon l'INSEE.

Des fleurons de notre industrie souffrent et s'apprêtent à licencier des centaines de salariés. Après Aperam à Unieux, où soixante-quinze salariés sont menacés, Aubert et Duval à Firminy, où soixante-quatorze suppressions de postes sont annoncées, c'est aujourd'hui au tour d'Altia, au Chambon-Feugerolles, où vingt-six licenciements sont en cours, et, surtout, de Forgital, toujours au Chambon-Feugerolles, où je me suis rendu lundi dernier pour soutenir les salariés en grève illimitée après l'annonce de quatre-vingt-dix licenciements, soit la moitié des effectifs. Lors de cette visite, j'ai ressenti la colère légitime de ces salariés, mais j'ai surtout perçu leur désespoir. J'ai lu de la détresse dans les yeux de ces ouvriers, une détresse que nous ne pouvons ignorer et face à laquelle nous avons le devoir d'agir, sans polémique politicienne et dans le seul intérêt général.

Il est urgent que le Gouvernement prenne la mesure des difficultés et intervienne sur ce territoire, en soutenant l'innovation, qui est notre unique chance face à la concurrence mondiale, en aidant les industriels locaux à se diversifier, en travaillant à la recherche de repreneurs pour les sites en difficulté, en accompagnant les salariés dans les négociations avec les dirigeants établis hors de France, notamment dans le cas de Forgital, dont les actionnaires italiens refusent le dialogue.

Monsieur le Premier ministre, j'ai appris ce matin dans la presse locale que vous vous rendiez dans la Loire, et, plus précisément, à Saint-Etienne, lundi prochain. Vous engagez-vous à venir avec M. Montebourg rencontrer les dirigeants et salariés des entreprises que je viens de citer, et, en particulier, ceux de Forgital ?

M. le président. La parole est à M. le ministre du redressement productif.

M. Arnaud Montebourg, ministre du redressement productif. Nous suivons de très près, monsieur le député, le dossier de l'entreprise Forgital. Il s'agit d'une entreprise de fonderie, qui a perdu des marchés et du chiffre d'affaires. L'actionnaire italien a décidé de s'adapter pour éviter que l'entreprise dans son ensemble ne disparaisse et, sur le terrain, le dialogue a été interrompu. Des difficultés sont apparues et, malheureusement, les tensions sont extrêmement fortes.

D'abord, même lorsqu'il y a des difficultés très graves à affronter, ce qui est le cas dans votre région, ce qui est

le cas dans cette entreprise, il faut toujours maintenir le dialogue entre les salariés et les dirigeants des entreprises, même si c'est difficile, et le dialogue doit être sincère et de bonne foi. Les élus, comme vous, comme M. Juanico et un certain nombre de députés de votre beau département, y veillent, quelle que soit leur sensibilité politique.

L'actionnaire a annoncé qu'il était prêt à faire évoluer sa position sur le périmètre et l'ampleur du plan social qu'il a décidé. Il a demandé en contrepartie le déblocage de l'occupation. Sur le terrain, le préfet, le commissaire au redressement productif veillent à trouver des solutions et, notamment, à aider sur le plan économique et industriel l'entreprise à obtenir des marchés qui lui font défaut. C'est à l'ensemble des partenaires de trouver des solutions. Je vous remercie d'y participer.

Puisque nous allons en effet dans la Loire lundi, j'irai rencontrer l'ensemble des partenaires de ce cas très difficile, pour lequel nous souhaitons une solution positive. (*Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe SRC.*)

M. le président. Je vous remercie, monsieur le ministre. Joyeux anniversaire ! (*Sourires et applaudissements sur divers bancs.*)

Données clés

Auteur : [M. Dino Cinieri](#)

Circonscription : Loire (4^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 1274

Rubrique : Industrie

Ministère interrogé : Redressement productif

Ministère attributaire : Redressement productif

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [31 octobre 2013](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [31 octobre 2013](#)